

Un policier dans le coma après l'agression de samedi

VIRY-CHÂTILLON Les politiques promettent des sanctions "à la hauteur"

Au lendemain de l'attaque aux cocktails Molotov contre des policiers près de la cité de la Grande Borne, dans l'Essonne, le pronostic vital de l'un des agents était "engagé" hier, mais les agresseurs n'ont toujours pas été identifiés.

Ce début de semaine devrait être crucial pour l'adjoint de sécurité de 28 ans, "très grièvement brûlé aux mains et sur l'ensemble du corps", a indiqué le procureur de la République d'Evry, Eric Lallement. Le "pronostic vital" de l'agent, transporté à l'hôpital Saint-Louis à Paris, est "engagé" et les médecins ne pourront se prononcer que "dans un délai de 48 heures" (d'ici demain). Il a été plongé dans un coma artificiel, "un protocole habituel s'agissant des grands brûlés", a expliqué M. Lallement. "Il est brûlé sur 30 % de la superficie de son corps", a précisé une autre source judiciaire.



Au carrefour dit "du Fournil", les deux véhicules de policiers brûlés témoignent de la violence de l'agression. /PHOTO AFP

Une "simple" opération de surveillance

Avec trois collègues, il effectuait une mission de surveillance à proximité d'un feu rouge de la cité de la Grande Borne, à cheval sur les communes de Viry-Châtillon et Grigny, connu pour être le théâtre de vols avec violences sur des automobilistes. Or, depuis plus d'un an, la mairie de Viry-Châtillon tente de reprendre le territoire au carrefour dit "du Fournil", et elle y a dans ce but installé une caméra de vidéosurveillance. Les policiers attaqués étaient chargés de protéger cette caméra, ciblée à plusieurs reprises par des délinquants, dont elle dérange les trafics...

Un peu avant 15 h samedi, une dizaine d'individus ont pris d'assaut un premier véhicule de police, occupé par le jeune adjoint de sécurité et une gardienne de la paix, garé sur un trottoir à une dizaine de mètres du fameux carrefour. Ils ont commencé par briser les vitres

à l'aide de parpaings puis ont jeté des cocktails Molotov dans l'habitacle. Selon le maire UDI de Viry-Châtillon, Jean-Marie Vilain, les agresseurs, qu'il a qualifiés d'"assassins", ont ensuite "bloqué les portes pour empêcher les policiers de sortir". Deux autres agents, présents dans une seconde voiture garée à proximité, ont à leur tour été agressés quand ils ont voulu porter secours à leurs collègues. Leur véhicule a également été incendié.

La gardienne de la paix de 39 ans qui accompagnait l'adjoint de sécurité "est très grièvement brûlée aux mains et au visage", selon le procureur. Elle a été transportée hier après-midi à l'hôpital Saint-Louis mais "son pronostic vital n'est pas engagé", a précisé M. Lallement. Elle se verra prescrire au moins trois mois d'ITT (incapacité totale de travail), selon une source policière.

Les deux autres agents, une

femme de 28 ans et un homme de 38 ans, très choqués, ont pu quitter l'hôpital de Longjumeau (Essonne) et vont subir un arrêt de travail de trois semaines.

Tentative d'assassinat commise en bande organisée

Ces trois policiers et d'autres témoins ont été entendus par la Sûreté départementale de l'Essonne, chargée de l'enquête ouverte pour "tentative d'assassinat commise en bande organisée contre agents de la force publique". La police judiciaire de Versailles a également été saisie en soutien.

Les enquêteurs espèrent pouvoir identifier les auteurs de l'attaque grâce aux "objets trouvés dans et à proximité des véhicules", envoyés pour expertise au laboratoire de police scientifique de Paris, et "aux bandes vidéos de plusieurs caméras", a détaillé le procureur.

"Sanctions sévères" promises par le ministre

L'attaque a suscité un grand émoi dans la classe politique, à quelques mois de la présidentielle et en pleine campagne pour la primaire de la droite.

Le président François Hollande a affirmé samedi que "tout (serait) fait pour retrouver les auteurs de cette attaque et les traduire devant la justice pour qu'ils soient condamnés à une peine à la mesure de la gravité de leur acte". Chez Les Républicains, Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, candidats à la primaire, ont affiché leur "soutien" aux policiers, réclamant un "État qui ne recule pas" et une "sanction à la hauteur". Hier, le ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas a promis des "sanctions sévères" contre ceux qui ont voulu "porter atteinte à la vie" des policiers, tout en assurant, verbalement, qu'"il n'y a pas de zone de non-droit" en France.

BASTIA

Elle tire sur son mari avec son fusil et le tue

Alors qu'elle avait été trouvée en état de choc sur les lieux du drame, au lieu-dit Val di l'Olmo, une femme retraitée a été mise en examen pour homicide volontaire et placée en détention provisoire samedi soir au centre pénitentiaire de Borgo, en Haute-Corse, pour avoir tué son mari au fusil de chasse, a-t-on appris hier de source judiciaire. Placée en garde à vue à la gendarmerie de Calvi immédiatement après les faits jeudi, Monique Antonini a reconnu durant cette garde à vue avoir accidentellement tiré un coup de feu avec un fusil de chasse sur son mari, Jacques-Philippe, âgé de 71 ans, lors d'une violente dispute et sous l'emprise de l'alcool, à Lumio, en Balagne (Haute-Corse). Blessé à l'abdomen par la chevrotine, son mari, dont l'état de santé était déjà dégradé pour cause de maladie, est décédé peu après son transfert en hélicoptère à l'hôpital de Bastia.

PARIS

Une piste dans l'affaire Kim Kardashian

Selon une information révélée hier par le *Daily Mail*, les enquêteurs auraient retrouvé près de l'hôtel particulier où logeait la star américaine un bijou qui aurait échappé à ses voleurs et sur lequel ils auraient retrouvé une trace d'ADN pouvant leur appartenir.

SOUPÇONNÉ DE VIOL

Le gendarme confondu 17 ans après grâce à l'ADN

Confondu par son ADN 17 ans après les faits grâce aux progrès de la science, un gendarme de Nice sera jugé à partir d'aujourd'hui devant la cour d'assises du Nord pour le meurtre et la tentative de viol d'une étudiante à Lille en 1995.

Cinq juges d'instruction, deux services de police, de nombreux experts, des dizaines d'auditions et des centaines de prélèvements génétiques ont été nécessaires au cours des 17 années d'investigation pour tenter de trouver le meurtrier de Stéphanie Fauviaux.

Retrouvete étranglée

Le 24 mai 1995, en fin d'après-midi, cette étudiante de 18 ans est découverte par la police, étranglée, vêtue d'un peignoir largement ouvert, dans la baignoire de l'appartement qu'elle partageait avec une amie dans le centre-ville de Lille. "Traumatisme crânien", "marques de strangulation", "brûlures au 2^e degré" et "ecchymoses sur l'intérieur des cuisses" laissant envisager des violences sexuelles, révèle l'autopsie. Un "véritable acharnement" qui signe "une intention d'homicide",

souligne l'enquête.

Plus tôt dans la journée, la colocationnaire de la victime s'était rendue chez elle en compagnie de Lylian Legrand et de son frère Régis, pour récupérer quelques affaires. Devant la salle de bain, elle trouve porte close et, au travers d'une trappe d'aération, aperçoit un pied. Elle appelle alors les pompiers.

Auditionnées, ces trois personnes présentent toutes un alibi. Sans preuves scientifiques de surcroît, l'enquête piétine pendant 17 ans, avant de rebondir en 2012.

Rebondissement scientifique

Un procureur magistrat fait alors découvrir par un laboratoire réputé pour ses méthodes novatrices à de nouvelles expertises de traces ADN relevées sur le peignoir de la victime. Résultat: il s'agit de celles de Lylian Legrand.

Âgé de 23 ans au moment du drame, ce Nordiste appartenait à l'entourage de la victime chez qui il se rendait régulièrement, rendant visite à sa colocataire, sœur de sa future épouse. Devenu depuis adjudant à la

gendarmerie de Nice, marié et père de deux enfants, il est donc nouveau entendu par les enquêteurs. Au-delà de l'ADN, une nouvelle preuve l'accable: une lettre écrite à sa femme lors de sa garde à vue. "Si tu savais à quel point je le regrette, maintenant tu sais d'où viennent mes insomnies... Mille fois, j'ai voulu t'en parler mais j'avais peur de te perdre. Et maintenant c'est fait, encore un beau gâchis de ma part", écrit l'accusé, dépeint par son entourage comme un mari "infidèle" qui "multiplie les relations extra-conjugales".

"Bon père de famille"

Le 16 novembre 2012, ce responsable du service informatique à la gendarmerie de Nice, "bon père de famille", avec un "côté pince-sans-rire", parfois "un peu lourd" selon ses proches, est mis en examen du chef d'"homicide volontaire et écoué".

Ni l'avocat de l'accusé, M^e Eric Dupond-Moretti, ni l'avocat de la famille de la victime, M^e Gildas Brochen, n'ont souhaité s'exprimer avant le procès qui doit s'achever le 14 octobre.

ÉTATS-UNIS - ÉLECTIONS

Avant le débat, Trump lâché par son parti

Avant le débat télévisé de cette nuit qui opposait le candidat républicain à la Maison Blanche, Donald Trump, à sa rivale démocrate Hillary Clinton, Trump se retrouvait quasiment mis au ban de son propre parti à la suite de l'affaire de la vidéo de NBC (datant de 2005) qui le montrait en macho grossier.

Le débat s'annonçait d'autant plus houleux que le milliardaire avait été donné perdant après sa première confrontation avec la candidate démocrate. Le 26 septembre, s'il s'est publiquement excusé et si, hier, Donald Trump était encore soutenu par l'ex-maire de New York Rudy Giuliani, il était en revanche lâché par des peintures du parti, comme les an-

ciens candidats John McCain et Mitt Romney, l'ex-gouverneur de Californie Arnold Schwarzenegger, l'ancienne secrétaire d'État Condoleezza Rice, ou encore le président républicain de la Chambre des représentants Paul Ryan. Le comédien Robert De Niro s'est lui fendu d'une vidéo dans laquelle il confie vouloir "flanquer son poing dans la figure" de l'homme d'affaires.

Dans cette ambiance délétère, le silence de la directrice de campagne de Trump, Kellyanne Conway, était assourdissant hier. Cette spécialiste en communication récemment recrutée était censée être l'arme fatale pour rallier les femmes au camp Trump.

YÉMEN

L'Arabie saoudite lâche ses bombes

L'Arabie saoudite était de nouveau sur la sellette hier, au lendemain d'un carnage ayant fait plus de 140 morts (dont de nombreux civils) et 525 blessés dans la capitale yéménite Sanaa, une attaque qui met dans l'embarras les États-Unis, alliés de Riyad. Selon l'Onu, des frappes aériennes ont touché de plein fouet une grande cérémonie funéraire samedi dans la ville contrôlée par les rebelles chiites Houthis. Des experts ont estimé que cette attaque tuait les perspectives de cessez-le-feu et de règlement politique. Ce bain de sang a été dénoncé par Washington, Paris, Londres, Téhéran, Damas, la Croix-Rouge et les Nations unies et les Américains ont annoncé le réexamen de leur soutien à la coalition arabe, qui avait déjà été réduit ces derniers mois. L'Iran, qui soutient les Houthis, a vivement réagi, le ministère des Affaires étrangères qualifiant les frappes saoudiennes de "crime épouvantable contre l'humanité".

SYRIE

Toujours de violents affrontements

Régime syrien et rebelles s'affrontaient violemment hier à Alep après l'échec d'une nouvelle tentative diplomatique pour apaiser les souffrances de la population. Plus de deux semaines après le début d'une offensive d'envergure dans la deuxième ville de Syrie, les forces prorégime - appuyées par les frappes de son allié russe - continuaient de progresser rue après rue pour reprendre les quartiers est d'Alep, contrôlés par les rebelles depuis 2012.

ALLEMAGNE

Un fugitif arrêté hier

La police allemande a arrêté hier un complice présumé du jeune fugitif syrien soupçonné de préparer un attentat qui, de son côté, restait introuvable malgré une chasse à l'homme de grande ampleur et des contrôles renforcés dans tout le pays. Le complice présumé, syrien comme lui, devait être présenté dans la journée à un juge en vue d'être écroué. Une polémique commence à monter en Allemagne sur les conditions dans lesquelles le suspect, Jaber Albakr, a pu échapper à la police tôt samedi matin, alors qu'il faisait l'objet d'une surveillance du renseignement intérieur.

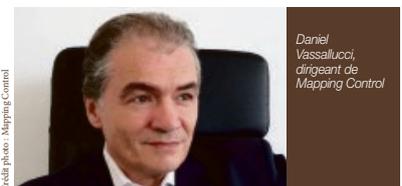
825512

SERVIR L'AVENIR AVEC bpifrance

Mapping Control: le véhicule connecté pour une réduction des coûts

Mapping Control fête ses 10 ans d'existence cette année. 10 ans que la société a pour objectif de réduire les coûts de votre flotte automobile. «Des capteurs sont mis en place sur votre véhicule dans le but de collecter un certain nombre d'informations, de les analyser, de faire la synthèse de ces données pour au final vous donner des conseils» explique Daniel Vassallucci, dirigeant de Mapping Control. Les 50 collaborateurs sont concentrés autour de 4 composantes pour réduire les coûts (TCO): le véhicule -de son choix à sa gestion-, le conducteur -attitude de conduite-, le mode de gestion, et enfin l'ensemble des éléments liés à la mobilité. En moyenne, un client réduit ses dépenses de 100 à 300 euros par mois. A ce jour 70 000 véhicules sont équipés des capteurs de Mapping Control. «Un certain nombre de nos projets ont pu voir le jour grâce à Bpifrance qui nous a aidés sur le pôle innovation et le pôle conseils» ajoute Daniel Vassallucci.

Mapping Control opère en Europe mais aussi sur le continent africain et devrait atteindre les marchés américain et mexicain à court terme.



Daniel Vassallucci, dirigeant de Mapping Control

Entrepreneurs, Bpifrance vous soutient en prêt et capital, contactez Bpifrance de votre région : bpifrance.fr